

**BAC
+2**



L'ACCÈS À LA FORMATION

Être titulaire :

■ **Bac général**

■ **Bac Pro SN**

■ en réorientation après une année dans l'enseignement supérieur



NOTA : Pour être apprenti(e), trois conditions doivent être réunies :

- être embauché(e) ;
- avoir entre 16 et 29 ans au début du contrat d'apprentissage ;
- être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche).

ALTERNANCE

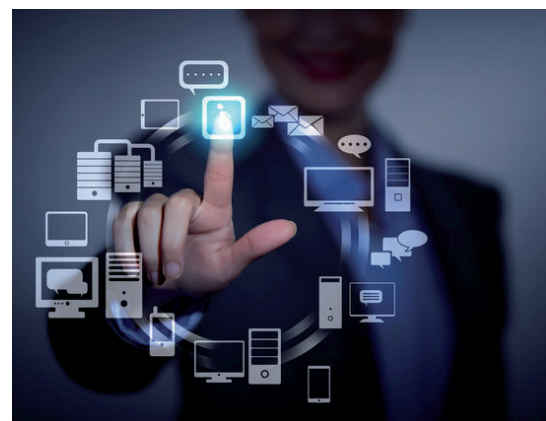
BTS SYSTÈMES NUMÉRIQUES

Option - Informatique et réseaux - SN IR

Cette formation de deux ans répond à toutes les exigences du domaine informatique : scientifique, industrielle, temps réel et mobilité. Vous serez à même de satisfaire les besoins de ces trois secteurs.

L'option informatique et réseaux est tournée vers les réseaux et leur sécurité, les systèmes embarqués, le cloud computing et la programmation des systèmes. Elle ne s'applique pas à l'informatique de gestion et de service à l'utilisateur. L'objectif de ce BTS est de former l'élève au maintien en état de fonctionnement des réseaux, à la sécurisation ainsi qu'au bon fonctionnement de la programmation (client/ serveur, cloud computing).

À partir d'un cahier des charges et de contraintes de production, le technicien supérieur définit des spécifications techniques. Il peut



installer un système d'exploitation, une bibliothèque logicielle, un dispositif de correction ou de mise à jour de logiciel. Il rédige un cahier de recette permettant de recenser les points à tester en fonction des demandes identifiées dans le cahier des charges. Il exerce son activité chez les prestataires informatiques : service interne d'une entreprise, SSII... Avec de l'expérience, le diplômé peut se voir confier la responsabilité de projets ou des fonctions de management d'équipe.

Vous pourrez assurer la maintenance des réseaux, construire un véritable cahier des charges, assembler tout ce qui constitue un système informatique et même élaborer des tests.



LE RYTHME DE L'ALTERNANCE

2 semaines par mois au lycée

(hors vacances scolaires)

et 32 semaines en entreprise

LES MÉTIERS

- Développeur d'applications,
- Intégrateur de systèmes et de réseaux,
- Installateur de systèmes informatiques.
- Administrateur de bases de données.
- Administrateur systèmes et réseaux.
- Consultant technique
- Responsable du support technique